

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pointe-à-Pitre, le 02 juin 2016



Vendredi 03 juin 2016
10h à 11h30



Salle du Conseil
Port de Pointe-à-Pitre



N.B : L'accès se fera exclusivement
via l'entrée de Bergevin

GUADELOUPE PORT CARAÏBES PASSE À LA GESTION ACTIVE DE SES ESPACES NATURELS

**Le Grand Port Maritime de la Guadeloupe lance un Plan de Gestion des Espaces Naturels
en présence de Monsieur François Poupard, Directeur de la DGITM
(Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer).**

Guadeloupe port Caraïbes est devenu en quelques années le premier détenteur de données sur l'environnement du Petit-Cul-de-Sac Marin dans lequel la circonscription portuaire tient une large place. Aussi, l'établissement dispose d'une responsabilité forte vis-à-vis de ce domaine naturel. En assurer la préservation, dans le cadre d'une stratégie de développement durable, devient essentiel.

Le Plan de Gestion des Espaces Naturels vise un juste équilibre entre développement économique et développement des fonctions écologiques, dans une approche intégrée d'aménageur et de gestionnaire des espaces portuaires, logistiques et naturels. Il vise à mettre en place une gestion plus durable et active des trois milieux les plus emblématiques de la circonscription portuaire : la mangrove, les récifs coralliens et les îlets.

Ce plan d'actions sur le court, moyen et long terme, en faveur de la biodiversité, a pour objectif de protéger les milieux, favoriser l'augmentation de leur valeur écologique et développer les usages et les activités économiques durables en lien avec ces milieux. Le programme d'actions s'étend sur trois secteurs géographiques : le Petit-Cul-de-Sac-Marin, Folle Anse à Marie-Galante et Basse-Terre.

Le Port consacre une enveloppe de 6M€ à cette démarche innovante. Des actions de restauration de milieux sont déjà programmées (pépinière de palétuviers, de coraux etc.), d'autres actions portent sur l'aménagement des sites, leur équipement et le développement d'activités capables de garantir leur gestion durable.

Une large concertation avec les acteurs du secteur nous a permis de qualifier les enjeux environnementaux, sociaux et économiques du territoire afin de dégager les axes prioritaires du plan de gestion. Par ailleurs, dans sa mise en œuvre, il s'appuiera chaque fois que c'est possible sur les acteurs locaux en particulier les structures associatives et la communauté scientifique et technique.

A l'occasion du lancement du plan de gestion des espaces naturels le Port inaugurera sur le terrain l'action d'installation des micro-habitats marins sur des mouillages à proximité de l'îlet à Cochons.

Un dossier de presse vous sera remis sur place

Direction Communication et Relations Institutionnelles

Contacts :

Mme Viviane FRANCOIS-JULIEN
Directeur Communication et Relations Institutionnelles
Tél. : 0590 686 214 • Mob : 0690 744 277
Email : v-francois-julien@port-guadeloupe.com

Mme Axelle BANGOU-SELBONNE
Responsable Communication et Affaires publiques
Tel : 0590 686 217 • Mob : 0690 642 342
Email : a-bangou@port-guadeloupe.com